

LE TAMBOUR

Oyez... Oyez...

Sommaire

La mairie

Compte-rendu des conseils municipaux
Nettoyons la nature
État civil – comprimé d'iode
N° d'urgence

La vie du village

Appel à bénévoles
Rénovation énergétique
Asso des parents d'élèves du RPI
N° déchèteries - Rappels - Urbanisme

Messages des associations

Messages des associations culturelles



Horaires d'ouverture :

Agence postale :

Lundi, mardi et jeudi : 8h30 - 11h45
Vendredi : de 14h-17h15

Mairie :

Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h / 14h-17h30
Vendredi : de 14h- 17h30

Coordonnées :

1, place Edouard Lardiley
33340 St Christoly Médoc
Tél : 05.56.41.53.07
mairie.de.stchristolymedoc@wanadoo.fr

Prochaine parution : janvier 2021
Publication et rédaction : la mairie
Tirage : 200 exemplaires IPNS

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le mot du maire

Cher·e·s camarades,

C'est le premier édito de cette nouvelle mandature qui a mis du temps à se mettre en place suite aux évènements sanitaires ; que nous subissons encore aujourd'hui, et qui nous obligent à changer nos modes de vie et la façon d'appréhender l'avenir.



Je tiens par cette chronique à souhaiter la bienvenue aux nouveaux conseillers et conseillères.

Je sens un réel désir de communiquer et de travailler, ce qui ne peut être que bénéfique pour notre commune.

C'est dans un contexte compliqué que ce nouveau conseil s'est mis en place, avec une situation financière tendue ; du fait de la privation de certaines de nos ressources : marchés gourmands, location de salle, baisse des subventions... Mais cela n'empêche pas le conseil municipal d'élaborer de nouveaux projets notamment touristiques et culturels.

Le nouveau conseil communautaire est désormais en place. Les diverses commissions commencent à se réunir. Je souhaite que les petites communes ne soient pas laissées à l'écart des différents projets maintenant que le dossier piscine est bouclé. Je resterai vigilant sur ce sujet car nous avons de belles choses à construire sur notre territoire ; notamment les chemins de randonnées.

L'autre prochain défi est de réussir une mutualisation entre communes surtout les plus proches, pour des groupements de commande, prêt de matériel..

L'avenir, même s'il est incertain, ne doit pas nous empêcher de vivre ni de créer, bien au contraire !

Tout seul, on va plus vite mais ensemble on va plus loin ... !

Stéphane POINEAU

... INFO ... Suivez la mairie sur :

www.saintchristolymedoc.fr (nouvelle version à venir...)



Facebook Mairie St Christoly @mairiestchristoly

Instagram [mairie.st.christoly.medoc](https://www.instagram.com/mairie.st.christoly.medoc)



Toutes les éditions du Tambour sont disponibles sur notre site internet

La mairie

Compte-rendu du conseil municipal

Nous ne donnons ici que les décisions prises par le conseil. Les procès-verbaux détaillés sont consultables en Mairie ou sur le site internet de la commune.

Conseil municipal du 18 juin 2020

- Le conseil a voté les taxes locales, pas d'augmentation.
- Le conseil a voté une demande de subvention pour l'installation de la fibre.
- Le conseil a fixé les taux de promotion d'avancement de grade

Conseil municipal du 04 juillet 2020

- Election du maire, création du poste des adjoints, Élections des adjoints.
- Désignation de délégués dans les commissions communales et intercommunales.

Conseil municipal du 10 juillet 2020

- Désignation des délégués en vue des élections sénatoriales.
- Délégations d'attributions au maire
- Indemnités allouées aux maire et adjoints.

Conseil municipal du 23 juillet 2020

- Election des membres de la commission d'appel d'offres.
- Subvention aux associations.
- Demande de subvention auprès du Département : FDAEC et enfouissement des réseaux
- Vote du budget primitif 2020 et vote du budget primitif du budget annexe du port

Conseil municipal du 22 septembre 2020

- Adoption des nouveaux statuts du SIVOM (écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal)
- Désignation des représentants auprès de Gironde Ressources
- Désignation de délégués dans la commission communale du Port
- Désignation de délégués dans la commission communale des impôts directs.

Nettoyons la nature

Ou « quand une décharge sauvage est enlevée... »

Le jeudi 1er octobre les élèves de 4^{ème} de la Maison Familiale de Saint Yzans de Médoc ont passé la matinée sur la commune, accompagnés de deux formateurs, Delphine RATEAU et Yannick DA BENTA, et de Stéphane POINEAU (maire de la commune) et Frédéric LOJOU (agent technique communal).

Ils ont débarrassé la passe ... (près du port de BY) des débris déposés par des personnes pour qui la nature reste un dépotoir, alors qu'il suffit de faire quelques kilomètres vers Ordonnac où se trouve une déchetterie récupérant nos déchets.

6 sacs poubelles de bouteilles de verre et 2 camions de la commune ont été ramassés dans la matinée...

« Madame, c'est abuser les gens ils laissent leurs bouteilles comme ça » s'exprime Clara, et Enzo de continuer « en plus, y'a des lavabos, des ch..., ils respectent rien » !

Cette petite journée nous permet de dire MERCI à ces jeunes impliqués dans leur activité et surtout de rappeler que la nature est notre terre nourricière, elle attend qu'on prenne soin d'elle.

Pour rappel, des containers à verre sont présents : route des Tayas, au port et près du foyer rural. La déchetterie d'Ordonnac vous accueille du mardi au samedi de 8h30 à 12h30.

Bien sûr, il faut aussi rappeler que se débarrasser de ce que l'on ne veut plus en dehors d'endroit adapté à cet effet est réprimandé... Merci pour la nature !



État Civil : décès :

10/05/2020 : CARRASSE Pascal

17/08/2020 : HONORAT Jacqueline

Comprimé d'iode :

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

Numéros d'urgence :

15- SAMU

17- POLICE

18- POMPIERS

115- SAMU SOCIAL

(Hébergement d'urgence)

119- ENFANCE EN DANGER

3237- PHARMACIE DE GARDE

3624- SOS MEDECIN

05.56.44.74.74 : SOS MEDECIN

(Bordeaux)

05.56.96.40.80 : CENTRE ANTI-

POISON

05.56.73.10.00 : POLYCLINIQUE

DE LESPARRE

112- TOUT TYPE D'URGENCE

(Depuis tout pays européen)

Nous vous rappelons que
le port du masque est
obligatoire dans les
locaux de la mairie et sur
la place du village.



La vie du village



Déchetteries :

Ordonnac : 05.56.09.06.14

Lesparre : 05.56.41.16.23

Naujac/Mer : 05.56.41.80.42

Renseignements auprès du
SMICOTOM au 05.56.73.27.40

3 containers à verre sont installés sur la commune : au port, sur la route des Tayas et devant l'ECEP

RAPPELS

- Les **trottoirs** doivent rester libres et non encombrés. Merci de ne pas y laisser vos poubelles, objets ou véhicules. Les piétons doivent pouvoir circuler **librement !**

- Tous les sentiers ne sont pas communaux. Certains sont des **propriétés privées** et il faut l'accord des propriétaires pour les emprunter.

Nous vous rappelons qu'il est **strictement interdit** de faire brûler vos déchets, branchages ou autres.

Urbanisme :

Nous vous rappelons qu'il est **obligatoire de déclarer les travaux** de vos habitations.

Vous pouvez prendre contact avec la mairie pour tout renseignement.

Croix Rouge :

Le camion de la croix rouge sera présent sur la place de la mairie le mardi 27 octobre de 9h30 à 10h45.



Appel à bénévoles

Le nouveau conseil municipal élu le 22 juin 2020 est force de proposition afin d'embellir notre village et ne pas laisser se détériorer les bâtiments communaux notamment.

Comme vous le savez, le budget communal n'est pas extensible et quelques réparations méritent uniquement notre attention et un peu d'huile de coude.

Pour cela, nous avons besoin de votre aide, afin de procéder à l'embellissement de la place de la mairie.

Venez nombreux, vous joindre aux élus de la commune le **samedi 31 octobre à 10h00**, nous partagerons un pique-nique sous forme d'auberge espagnole.

À vos outils !

Appel à bénévoles

Rénovation énergétique

Les aides auxquelles vous pouvez prétendre

Il existe un nombre important de mesures pour la rénovation énergétique, cela concerne notamment la chaudière, l'isolation, le changement de vos fenêtres et portes, ... Cela permet de diminuer votre facture de chauffage, d'améliorer votre confort tout en valorisant votre logement.



Vous retrouvez tous les renseignements utiles sur ce lien :

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/aides-renovation-energetique>

« Association des parents d'élèves du RPI »

L'association des parents d'élèves du RPI tient à remercier la municipalité de St Christoly Médoc pour son soutien et les aides apportées lors de nos manifestations. La situation sanitaire actuelle ne nous permet pas d'établir un agenda des manifestations pour la nouvelle année scolaire.

Cependant, nous ne souhaitons pas rester dans l'inaction, pour cela nous proposons une vente de fleurs et autres éléments nature et gourmand. Cette vente permet d'embellir vos jardins mais permet aussi de faire une bonne action, car l'association récupère 25 % du montant des commandes.

Si vous souhaitez y participer, ou pour toutes informations, merci de nous adresser un email, nous pourrons alors vous remettre un catalogue : asso.ape.rpi.treso@gmail.com

La date limite des commandes est le 02 novembre 2020



Messages des associations

Les associations :



« Art - Culture & Découvertes »

artculturedecouvertes@gmail.com



« Association des Amis d'Edgard Pillet »

Présidente – Sylvie NORDMANN

Trésorière – Véronique AURIOL

Secrétaire – Anne BOUTEILLIER

les.amis.edgardpillet@gmail.com

<http://www.edgardpillet.fr>

05 56 41 39 45

Association A.E.S.C. « Les Amis de l'Église Saint Christophe »

www.assoaesc.eu

assoaesc1@gmail.com

Présidente : Martine HÉRAUD

Vice-président : François SABOUA

Secrétaire : Sandrine ZAMMIT

Secrétaire adj. : Marie-José CLIPET

Trésorière : Françoise PALAT

Trésorier adj. : Yvette BACQUE

9 rue du 19 mars 1962 - St Christoly Médoc

Tél : 05.56.41.38.17



Vous pouvez nous soutenir en devenant adhérent ou simple donateur
Merci à tous.

« Art - Culture & Découvertes »

« Association des Amis d'Edgard Pillet »

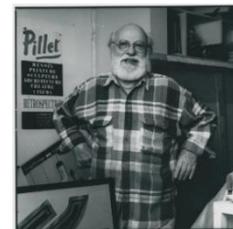
Suite à l'AGE du 7 juillet 2020 et par un vote à l'unanimité, l'association « Art, Culture et Découvertes » a été dissoute afin de pouvoir fusionner avec l'association « les Amis d'Edgard Pillet ». Ainsi, l'aventure continue ! Les actifs de l'association A.C&D ont été répartis entre l'association des Amis d'Edgard Pillet et la municipalité de St Christoly. Il revient à la municipalité tout ce qui a été fait à l'Espace Culturel Edgard Pillet en matière d'éclairage, le grand écran, huit murs d'exposition agencables permettant de moduler l'espace en fonction des besoins ainsi qu'un microphone.

Le trimestre estival a sonné le retour des vacanciers qui sont venus nombreux visiter les Collections Edgard Pillet au 1^{er} étage de la Casa Pillet. Pour beaucoup, ce fut une découverte générant de nombreuses remarques louangeuses.

L'Association des Amis d'Edgard Pillet salue et remercie vivement l'Association « Art Culture et Découvertes » de sa décision de la rejoindre. Les deux associations partagent des objectifs communs, tels le développement de la culture au sein du territoire médocain en particulier pour la jeunesse ainsi qu'une participation à la mise en lumière de notre beau village.

Nous avons la chance de compter parmi les natifs du village, un artiste qui a rayonné dans le monde artistique de la 2^e moitié du XX^e siècle au côté de nombreux artistes abstraits dont son amie Sonia Delaunay. Comment, donc, ne pas s'appuyer sur l'artiste Edgard Pillet?

Les deux associations réunies, en mettant en œuvre ensemble de nouveaux projets en 2021, seront plus efficaces pour vous tous. C'est notre engagement.



« Les Amis de l'Église Saint-Christophe »

Bonjour à tous,

Depuis le début de l'année, comme beaucoup d'entre vous l'ont constaté, la cloche ne sonne plus l'angélus. Nous continuons à entendre les heures et demi-heures, mais notre précieux angélus à 7h, 12h et 19h nous manque cruellement. L'entreprise BODET Campanaire est venue sur le site établir un état des lieux. Il en ressort que la remise en fonction de la cloche doit passer par un remplacement de la chaîne de tirage, du baudrier, du battant et de la poignée de coupure cassée sur le coffret électrique au clocher. Le devis est accepté, les travaux ont été retardés, confinement oblige. Mais soyez rassurés, nous entendrons bientôt carillonner l'angélus. Notre association a décidé de collaborer pour moitié aux frais de ces travaux.

Le 11 juillet, une équipe de bénévoles est venue nettoyer notre belle église : échelles, produits en tout genre et surtout bonne humeur ont rendu notre édifice resplendissant de propreté. Merci à François et Françoise, Marie-Claude, Martine, Nicolas et Sébastien, Minouche, Yvette, Edwige, Hervé, Alain. Quant à Martial, grâce à ses talents de ferronnier, nous avons une chaise unique en son genre...

Pendant ce temps-là, Françoise Palat, notre trésorière, passait le week-end sur le vide grenier de la Tour de l'Honneur à Lesparre. Ces 2 jours étant très fructueux, elle a renouvelé l'expérience sur deux autres week-end : les 8 et 9 août et les 12 et 13 septembre. Cela nous a permis de compenser un peu le manque à gagner des manifestations annulées.

Les sœurs de la communauté Ste Thérèse ont quitté définitivement notre territoire pour aller finir paisiblement leurs jours à Bordeaux. Aussi nous ont-elles offert gracieusement une trentaine de chaises qui ont remplacé les plus abîmées.

La fabrication des bancs a été décalée, à cause de la fermeture des classes du lycée professionnel suite au confinement. Nous avons acquis deux fauteuils à l'occasion du mariage du 25 juillet. Deux belles pièces qui viennent compléter le mobilier de notre église.

Nous avons ouvert régulièrement les portes ainsi que la fenêtre de la sacristie afin de ventiler l'édifice.

